

Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981

Linguistic Transfers and Semi-Transfers in Quebec According to the 1981 Census

Tranferencias y semi-transferencias lingüísticas en Quebec segun el censo de 1981

Charles Castonguay

Volume 14, Number 1, avril 1985

Démolinguistique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600557ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600557ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Castonguay, C. (1985). Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981. *Cahiers québécois de démographie*, 14(1), 59–85. <https://doi.org/10.7202/600557ar>

Article abstract

Contrary to the controlled data on language use published earlier by Statistics Canada, which were treated so as to eliminate all cases of double, multiple, or missing answers, the mother-tongues and current home-languages actually declared at the 1981 census show a net anglicization of the French-language group in Quebec. The francization of allophones fails to make up for the anglicization of francophones particularly among the population under 25 years of age. Contrary also to the controlled data, the actual answers to the language questions permit the observation of a phenomenon of bilingual behavior in the home, which is in good agreement with the trends in linguistic assimilation established by the declared cases of language shift.

Transferts et semi-transferts linguistiques au Québec d'après le recensement de 1981

Charles CASTONGUAY*

Dans une société où différents groupes linguistiques cohabitent, une personne peut en venir à parler habituellement une langue autre que sa langue maternelle : on dit alors qu'elle a effectué un transfert linguistique. L'exemple classique d'une situation conduisant à un tel transfert est celui du mariage entre deux personnes de langue maternelle différente. Il semble évident que l'une d'elles devra adopter, comme langue d'usage au foyer, la langue maternelle de l'autre. Et cette langue commune deviendra généralement la langue maternelle (unique) de leurs enfants éventuels.

Or, la réalité n'est pas toujours aussi simple. Dans certains milieux, il peut paraître aux parents désirable, voire idéal, que chacun parle aux enfants dans sa langue maternelle propre. C'est le cas de certains ménages mixtes anglais-français de Montréal et de la région Ottawa-Hull, où de tels foyers bilingues sont assez fréquents (Castonguay, 1981). Le transfert accompli par l'un des conjoints n'est alors que partiel, touchant seulement sa langue de communication avec l'autre. Et leurs enfants seront bilingues

* Département de mathématiques, Université d'Ottawa.

Des versions préliminaires de cette étude, intitulées «Bilinguisme au foyer et transferts linguistiques : réalités et fictions» et «On Measuring Linguistic Assimilation Through Census Data», ont été présentées aux rencontres annuelles respectivement de l'Association des démographes du Québec à l'Université Laval en mai 1984 et de la Canadian Population Society à l'Université de Guelph en juin 1984. Certaines données pertinentes ont été obtenues de Statistique Canada à l'aide d'une subvention du Conseil de la langue française; d'autres ont été rendues disponibles à l'auteur grâce à la collaboration de l'Institut québécois de recherche sur la culture. L'auteur désire remercier Michel Amyot, du Conseil de la langue française, et Gary Caldwell, de l'Institut québécois de recherche sur la culture, pour leur encouragement dans la poursuite de ce travail, ainsi que Michel Paillé, du Conseil de la langue française, qui a suggéré plusieurs améliorations au texte. Les résultats n'engagent que l'auteur.

dès le berceau, pour ainsi dire, avec deux langues maternelles, anglaise et française : que l'un d'entre eux adopte, plus tard dans sa vie, un comportement unilingue, soit anglophone, soit francophone, il n'aura accompli, lui aussi, qu'un semi-transfert.

Il importe donc que les données servant à décrire les divers mouvements d'assimilation linguistique soient convenablement nuancées. Cela implique, en ce qui concerne les recensements, que les déclarations doubles ou multiples, de langue maternelle ou d'usage, soient retenues et analysées comme telles (Castonguay, 1977). Fort heureusement, Statistique Canada a récemment ajouté à sa base de données pour 1981 les variables «langue maternelle déclarée» et «langue d'usage déclarée», qui comprennent les affirmations de comportement bilingue ou multilingue. Cela nous permet enfin d'analyser les comportements linguistiques dans les foyers québécois en distinguant entre transferts et semi-transferts.

Les résultats éclairciront certaines incohérences relevées dans une étude antérieure, fondée sur les variables linguistiques contrôlées¹ (Castonguay, 1983). Rappelons que lors du contrôle des réponses recueillies en 1981, Statistique Canada (1983 : 9) a considéré comme «erronées» les nombreuses déclarations de deux ou plusieurs langues maternelles ou d'usage et, par le moyen d'algorithmes complexes, les a toutes transformées en réponses simples. Certes, cela simplifie l'examen des comportements linguistiques, mais au prix de détruire les semi-transferts tout en créant un nombre élevé de transferts qui n'ont jamais été déclarés comme tels, et que l'on peut proprement considérer comme fictifs. La perception des transferts linguistiques au Québec en 1981 obtenue à partir des données contrôlées a été sensiblement faussée par l'ajout de ces transferts fictifs aux transferts réellement déclarés.

L'objectif essentiel de cet article est donc d'analyser les données telles que saisies plutôt que les données contrôlées, et ce faisant, d'étudier l'importance et la signification des semi-transferts linguistiques.

1. DISPOSITIONS MÉTHODOLOGIQUES

Nous examinerons l'interaction entre trois grands groupes linguistiques, soit les groupes anglais, français et autre, ce dernier comprenant toutes les langues autres que l'anglais et le français. L'appartenance d'une personne à l'un de ces groupes sera déterminée par son origine ethnique, par sa langue maternelle ou par sa langue d'usage au foyer. La comparaison de ces caractéristiques pour une même personne nous renseigne sur d'éventuels transferts ou semi-transferts linguistiques.

1. Statistique Canada utilise couramment le terme «contrôlé» pour désigner le traitement des données par ordinateur.

Par exemple, la comparaison de l'origine ethnique et de la langue maternelle d'une personne a depuis longtemps servi à déterminer les transferts cumulatifs, ou historiques, d'un groupe à l'autre. Ainsi une personne d'origine ethnique française mais de langue maternelle anglaise témoigne d'un transfert du français à l'anglais accompli par ses parents, ou par des ascendants encore plus lointains².

D'introduction plus récente aux recensements, la caractéristique «langue d'usage actuelle au foyer» nous permet, en la comparant à la langue maternelle, d'observer des transferts plus contemporains. Par exemple, une personne de langue maternelle française qui déclare avoir l'anglais comme principale langue d'usage au foyer au moment du recensement, aura accompli un transfert du français à l'anglais, et ce, de son vivant. Par conséquent, nous dirons qu'il s'agit d'un transfert intragénérationnel.

La comparaison simultanée des trois caractéristiques qui nous intéressent peut faire voir un enchaînement de transferts, ou encore l'annulation d'un transfert historique par un transfert intragénérationnel. Ainsi, on peut considérer qu'une personne d'origine ethnique française, de langue maternelle anglaise (donc transfert historique) et de langue d'usage française (transfert contemporain, intragénérationnel) a simplement réintégré, par son comportement linguistique actuel au foyer, le groupe linguistique de ses ascendants culturels.

L'acceptation par Statistique Canada de réponses mixtes (doubles ou multiples) à la question sur l'origine ethnique, et l'inclusion dans la base de données des variables langue maternelle et langue d'usage déclarées, comportant elles aussi des réponses mixtes, ouvrent des possibilités encore plus riches, notamment dans l'observation d'enchaînements de semi-transferts.

Prenons par exemple une personne d'origine ethnique française, de langue maternelle mixte «anglais et français», et de langue d'usage anglaise. Dans ce cas, un semi-transfert historique du français vers un bilinguisme anglais-français, a été suivi d'un semi-transfert intragénérationnel, où la personne en question, en adoptant l'anglais comme

-
2. Puisque nous visons la dynamique linguistique actuelle, nous n'examinerons pas ce type de transfert dans cette étude. D'ailleurs, les données disponibles témoignent assez mal du passé linguistique du Québec. En effet, au fil des générations l'origine ethnique des personnes assimilées se perd, leurs descendants ayant tendance à déclarer plutôt l'origine qui correspond à leur langue maternelle. De plus, les personnes anglicisées ont une propension plus élevée à quitter le Québec que celles qui sont devenues francophones (Baillargeon, 1983 : tableau 14). À cause de cette émigration différentielle, les transferts historiques observés en 1981 représentent mal la force relative d'attraction de l'anglais et du français au Québec dans le passé.

principale langue d'usage au foyer, a prolongé le mouvement linguistique amorcé par ses ascendants. Le cumul des deux semi-transferts présente un transfert du français à l'anglais de type proprement évolutif (Castonguay, 1977), ou intergénérationnel, vu qu'il chevauche au moins deux générations.

Nous pourrions également observer des paires de semi-transferts historique et contemporain qui s'annulent plutôt que de composer un transfert «complet». En effet, la séquence suivante présente un enchaînement typique : origine française, langue maternelle mixte anglaise et française, puis langue d'usage française.

Dans de tels cas, la déclaration d'une seconde langue maternelle, différente de celle du groupe d'origine, s'explique sans doute souvent par la formulation confuse, voire incohérente, du concept de langue maternelle donnée dans le questionnaire de 1981 : «Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore ?». La question ne vise pas assez clairement la caractéristique voulue, soit la langue que le répondant parlait habituellement à la maison dans son enfance. L'emploi du qualificatif «apprise», et la suggestion de précarité de cet apprentissage par la proposition «que vous comprenez encore», ont vraisemblablement conduit certains répondants à déclarer une langue seconde apprise dans leur enfance, à l'école ou dans la rue, en plus ou au lieu de leur langue maternelle véritable.

Nous pourrions donc tester la signification des transferts et semi-transferts intragénérationnels, en vérifiant si la comparaison de l'origine ethnique avec la langue d'usage fait voir ou non un transfert intergénérationnel. Heureusement les questions de 1981 sur l'origine ethnique («À quel groupe ethnique ou culturel apparteniez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent ?») et sur la langue d'usage («Quelle langue parlez-vous vous-même habituellement à la maison ?») sont plus limpides que celle sur la langue maternelle.

Le questionnaire «long» du recensement de 1981, comportant les trois caractéristiques qui nous intéressent, avait comme cible la population québécoise vivant à l'extérieur d'institutions. Nos tableaux ont comme source unique une ventilation spéciale (selon la langue maternelle déclarée, la langue d'usage déclarée, l'origine ethnique et le groupe d'âge) rendue publique par Statistique Canada à l'automne 1984. Les données sur l'origine ethnique et l'âge ont été contrôlées, ce qui implique qu'un algorithme d'imputation a attribué une origine ou un âge à toute personne qui n'en avait pas déclaré. Par contre, celles sur les langues maternelle et d'usage déclarées apparaissent telles que recueillies, ce qui nécessitera une catégorie «non-réponse» pour chacune d'elles. Un procédé d'arrondissement aléatoire visant à assurer la confidentialité des réponses a fait en sorte que les entrées dans les tableaux sont arrondies à un multiple de cinq. Pour la même raison, leur somme diffère souvent légèrement du total indiqué en marge.

Les transferts et semi-transferts étant, pour l'étude de la dynamique linguistique actuelle, plus pertinents que les transferts historiques, notre attention se portera avant tout sur la comparaison des variables langue maternelle et langue d'usage déclarées. À cette fin, les réponses sont regroupées en trois catégories simples (anglais, français, autre³) et en quatre catégories mixtes (anglais et français, autre et anglais, autre et français, autre et anglais et français). Notre analyse portera donc essentiellement sur une matrice fondamentale comptant 49 entrées (sept catégories de langue maternelle par sept de langue d'usage). Les entrées les plus intéressantes seront par la suite ventilées selon l'origine ethnique ou l'âge. Le tableau 1 donne le nombre de cas rencontrés à chaque étape de notre démarche.

Tableau 1
Population^a selon le type de langues maternelle et
d'usage déclarées, Québec, 1981.

Langue maternelle et langue d'usage simples	6 087 425	(95,58 %)
Langue maternelle mixte et langue d'usage simple ou mixte	132 535	(2,08 %)
Langue maternelle simple et langue d'usage mixte	82 895	(1,30 %)
Langue maternelle ou langue d'usage sans réponse	66 215	(1,04 %)
Total	6 369 065	(100,00 %)

Source : Statistique Canada, recensement de 1981, compilation spéciale, 15 juin 1984.

a. Échantillon à 20 %; ne comprend pas les pensionnaires d'institutions.

Nous étudierons d'abord les 9 combinaisons simples, entre langue maternelle et langue d'usage, dans le but de connaître les transferts intragénérationnels. Dans un deuxième temps, nous examinerons les 28 combinaisons de langue maternelle mixte et de langue d'usage simple ou mixte, afin d'identifier d'abord les semi-transferts intragénérationnels,

3. Cette catégorie compte, en plus des réponses simples, un faible nombre de réponses mixtes, excluant toutefois l'anglais ou le français.

pour distinguer ensuite ceux qui achèvent, ou complètent, un transfert intergénérationnel de ceux qui ne font qu'annuler un semi-transfert antérieur. À ce stade, nous porterons une attention spéciale aux nombreux cas de langue maternelle mixte «anglais et français». En troisième lieu, nous regarderons les 12 combinaisons de langue maternelle simple et de langue d'usage mixte, pour dénombrer les semi-transferts intragénérationnels qui préparent d'éventuels transferts complets à venir. Pour finir, nous nous pencherons brièvement sur les cas de non-réponse.

En cours de route, nous relèverons, le cas échéant, les écarts importants entre le nombre et le sens des transferts linguistiques intragénérationnels que suggèrent les ventilations des données «contrôlées» d'abord publiées par Statistique Canada (en 1983), et les transferts et semi-transferts effectivement déclarés présentés dans les tableaux qui suivent.

2. LES RÉPONSES SIMPLES

Le tableau 2 donne la ventilation des déclarations simples de langues maternelle et d'usage recueillies en 1981. Le total, selon le tableau 1, représente plus de 95 % des cas à l'étude.

Tableau 2
Population selon la langue maternelle et selon la langue d'usage,
réponses simples, Québec, 1981.

Langue maternelle	Langue d'usage			Total
	anglais	français	autre	
anglais	568 750	39 875	6 175	614 800
français	73 180	5 031 030	7 155	5 111 365
autre	81 040	31 900	248 320	361 260
Total	722 970	5 102 805	261 650	6 087 425

Note et source : voir tableau 1.

Tout d'abord, on voit sans surprise que le comportement habituel est de conserver sa langue maternelle comme langue d'usage au foyer. On ne compte en effet au tableau 2 qu'un total de 239 325 transferts intragénérationnels pour plus de six millions de personnes ayant déclaré une seule langue maternelle et une seule langue d'usage. C'est un total très inférieur aux 362 250 transferts intragénérationnels auxquels font croire les données contrôlées (Castonguay, 1983 : annexe 2, tableau 19). Les transferts de l'anglais au français ont été les plus gonflés de manière artificielle lors du contrôle des réponses : l'élimination des réponses doubles et multiples en a créé 40 920 (Statistique Canada, 1983), soit davantage que les 39 875 effectivement déclarés !

En faisant la différence des transferts inscrits au tableau 2 pour chaque paire de groupes linguistiques, on obtient au tableau 3 le sens et le volume des transferts intragénérationnels nets entre groupes. On dégage ainsi les mouvements linguistiques de fond qui nous sont déjà familiers.

Tableau 3
Transferts linguistiques intragénérationnels nets,
Québec, 1981.

Sens du transfert		
français à anglais	autre à anglais	autre à français
33 305	74 865	24 745

Note et source : voir tableau 1.

Les écarts quantitatifs entre les transferts nets effectivement déclarés (tableau 3) et ceux obtenus après contrôle (Castonguay, 1983: tableau 1) sont assez importants pour produire une différence qualitative dans l'appréciation de la force relative d'attraction du français en regard de l'anglais. Au lieu d'occuper le deuxième rang en ordre d'importance des effectifs, comme le laissent croire les données contrôlées, le mouvement net du groupe autre vers le groupe français, qu'on peut appeler mouvement de francisation du groupe autre, se place selon le tableau 3 au dernier rang, derrière les mouvements d'anglicisation tant du groupe autre que du groupe français.

Cette rétrogradation du français découle du fait que les 33 305 transferts déclarés nets du français à l'anglais sont sensiblement plus nombreux que les transferts nets du même type que nous proposons les données contrôlées, alors que l'inverse est vrai pour les transferts nets du groupe autre au français. Autre rapport intéressant : les

74 865 transferts déclarés nets du groupe autre à l'anglais, au tableau 3, sont un peu plus de trois fois plus nombreux que les 24 745 du groupe autre au français. Lorsqu'on fait, pour chacun des trois groupes, le bilan des gains et pertes dus aux transferts (tableau 4) le dernier rang qu'occupe le groupe français au tableau 3 se solde par une perte nette de 8 560 personnes par la voie des transferts intragénérationnels. Ce résultat négatif mesure à quel point l'anglicisation du groupe français est plus importante que la francisation du tiers groupe (33 305 personnes contre 24 745 respectivement).

Tableau 4
Solde des transferts linguistiques intragénérationnels,
Québec, 1981.

Groupe linguistique		
anglais	français	autre
108 170	- 8 560	- 99 610

Note et source : voir tableau 1.

Cependant, les données contrôlées ont d'abord fait croire à l'inverse, c'est-à-dire que la francisation des allophones au Québec était plus importante que l'anglicisation des francophones. Au lieu de la perte nette de 8 560 francophones, elles ont fait voir en effet un gain net de 8 390 locuteurs pour le groupe français (Castonguay, 1983 : tableau 20). La différence qualitative entre le solde des transferts effectivement déclarés et celui fondé sur les données contrôlées repose ainsi sur un important écart de l'ordre de 17 000 transferts, créé essentiellement au cours de l'élimination des réponses mixtes.

Par contre, pour le groupe anglais le solde fortement positif des transferts intragénérationnels déclarés n'est inférieur que de 6 000 unités au gain fondé sur les données contrôlées. Pour le groupe autre, cependant, les données contrôlées ont donné lieu à une perte nette de 23 000 transferts de plus que le solde négatif inscrit au tableau 4.

Dans l'ensemble, donc, les transferts intragénérationnels effectivement déclarés présentent, pour le français, un bilan plus sombre que ne le laissent voir les données contrôlées, un bilan un peu moins négatif pour les langues autres, et sensiblement les mêmes gains pour l'anglais.

La ventilation par groupe d'âge des transferts intragénérationnels déclarés, présentée au tableau 5, fait voir la structure habituelle des transferts selon l'âge (Castonguay, 1976). Font exception les transferts de l'anglais ou du français à une autre langue, où le nombre de transferts déclarés est à son maximum dès le groupe des 0 à 14 ans, pour décroître assez régulièrement par la suite.

Tableau 5
Transferts linguistiques intragénérationnels par groupe d'âge,
Québec, 1981.

Groupe d'âge	Sens du transfert					
	français à anglais	anglais à français	autre à anglais	anglais à autre	autre à français	français à autre
0 -14	9 660	4 910	8 830	2 115	2 885	1 985
15-24	13 880	6 845	14 285	1 730	3 530	1 375
25-34	15 715	9 615	15 645	1 130	7 950	1 730
35-44	12 205	6 160	12 130	420	6 540	920
45-54	9 300	4 645	11 550	285	5 260	490
55-64	7 000	4 025	9 180	195	3 210	390
65 et +	5 420	3 670	9 425	290	2 530	265
Total	73 180	39 875	81 040	6 175	31 900	7 155

Note et source : voir tableau 1.

Cette exception soulève un doute quant à la validité de ces derniers types de transferts : un bon nombre résultent probablement de la déclaration d'une langue apprise à l'école, à la place de la langue maternelle véritable. D'ailleurs, des transferts, par exemple de l'anglais à l'ukrainien ou du français à l'italien au Québec, ne manqueraient pas de surprendre !

Parmi les autres types de transferts déclarés, qui sont de toute façon beaucoup plus fréquents, on observe chez les groupes les plus jeunes des transferts relativement nombreux du français à l'anglais et du groupe autre à l'anglais. On compte en effet chez les moins de 25 ans pas moins de 23 540 transferts déclarés du français à l'anglais, soit légèrement davantage que les 23 115 cas d'anglicisation du groupe autre pour la même tranche d'âge ! Toujours chez les moins de 25 ans du groupe autre, les transferts au groupe français sont relativement plus rares que les transferts au groupe anglais.

Ces tendances font en sorte que le solde des transferts intragénérationnels déclarés (tableau 6) s'avère négatif pour le groupe français chez les deux groupes d'âge les plus jeunes. En fait, les moins de 25 ans concentrent l'essentiel des pertes du groupe français. Par contre, la répartition par âge des gains de l'anglais et des pertes des langues autres paraît bien plus régulière.

Tableau 6
Solde des transferts linguistiques intragénérationnels
par groupe d'âge, Québec, 1981.

Groupe d'âge	Groupe linguistique		
	anglais	français	autre
0 -14	11 465	- 3 850	- 7 615
15-24	19 590	- 4 880	- 14 710
25-34	20 615	120	- 20 735
35-44	17 755	- 425	- 17 330
45-54	15 920	115	- 16 035
55-64	11 960	- 155	- 11 805
65 et +	10 885	515	- 11 400
Total	108 170	- 8 560	- 99 610

Note et source : voir tableau 1.

L'observation selon laquelle l'ensemble des pertes encourues par le groupe français est le fait des moins de 25 ans et que le bilan de ce groupe est donc nul parmi la population plus âgée, semble indiquer un affaiblissement de la position du français au Québec chez les jeunes générations.

Par ailleurs, rappelons que les données contrôlées, précédemment publiées, se soldaient, elles aussi, par la perte nette de 6 340 francophones chez les moins de 25 ans, contre un gain net de 14 735 pour le groupe français parmi la population plus âgée (Castonguay, 1983 : tableau 13). La distorsion de 17 000 transferts nets de plus en faveur du français selon les données contrôlées en regard des transferts réellement déclarés, se concentre donc essentiellement chez la population de 25 ans et plus.

Nous avons déjà relevé les contradictions importantes entre, d'une part, les comportements linguistiques au sein des mariages mixtes anglais-français d'après les données du recensement de 1981 contrôlées et, d'autre part, les résultats du recensement de 1971 et du fichier des naissances vivantes du Québec entre 1976 et 1981 (Paillé, 1985 : 49-61). Une analyse des transferts effectivement déclarés par les conjoints au sein des mariages mixtes (la plupart ont 25 ans ou plus) ferait probablement ressortir le contrôle des réponses mixtes anglais et français effectué au dernier recensement comme source de ces contradictions. Les données contrôlées de 1981 donnaient en fait une image nettement plus francisante de ces mariages que les deux autres sources, sans qu'une analyse par groupe d'âge des couples mixtes ne puisse étayer une telle tendance.

Le tableau 7 teste la validité des différentes sortes de transferts intragénérationnels déclarés, en les ventilant selon l'origine ethnique des répondants. On voit d'abord qu'une très forte proportion des transferts déclarés du français à l'anglais, d'une part, et d'une langue autre à l'anglais ou au français, d'autre part - en somme, les mouvements de fond identifiés par les transferts nets au tableau 3 - paraissent bien authentiques, étant le fait de personnes d'origine française ou autre, respectivement.

Les transferts qui vont dans le sens inverse, comme à contre-courant, soit de l'anglais au français ou à une autre langue, ou du français à une autre langue, sont plus surprenants : seulement une minorité de ceux-ci sont le fait de personnes d'origine britannique ou française, respectivement. En cela, les 6 175 transferts déclarés de l'anglais à une autre langue remportent la palme, puisque pas plus de 310 d'entre eux se rattachent à des personnes d'origine britannique, alors que 5 705 sont le fait de personnes déjà d'origine autre. Une certaine proportion de ces trois dernières sortes de transferts provient vraisemblablement de la déclaration erronée de l'anglais ou du français comme langue maternelle, alors qu'il ne s'agissait en réalité que d'une langue apprise à l'école ou dans la rue.

Tableau 7
Transferts linguistiques intragénérationnels selon
l'origine ethnique, Québec, 1981.

Origine ethnique	Sens du transfert					
	français à anglais	anglais à français	autre à anglais	anglais à autre	autre à français	français à autre
britannique	4 120	14 250	3 030	310	160	20
français	61 155	19 475	370	70	3 800	1 645
autre	4 595	3 550	77 190	5 705	27 520	5 400
britannique et français	2 255	1 910	30	5	25	15
autre et britannique	85	285	300	50	25	5
autre et français	830	285	90	25	375	75
autre, britannique et français	135	120	30	5	20	5
Total	73 180	39 875	81 040	6 175	31 900	7 155

Note et source : voir tableau 1.

Selon cette démarche d'authentification, en somme, les transferts intragénérationnels les moins significatifs seraient ceux pour lesquels la langue d'usage concorde avec l'origine ethnique (simple). Même dans le cas où il serait parfaitement authentique, un tel transfert ne fait qu'annuler un transfert historique allant dans le sens opposé. Ce serait par exemple le cas pour les 19 475 transferts intragénérationnels de l'anglais au français déclarés par des personnes d'origine française : dans l'hypothèse où ils seraient valides, il s'agirait ici de transferts de retour.

Il n'en demeure pas moins qu'une part plus importante que nous ne nous en doutions des transferts de retour apparents selon les données contrôlées, subsiste parmi les transferts effectivement déclarés. Il faut regretter que l'apport de la formulation confuse de la question sur la langue maternelle parmi les déclarations de transfert de retour demeurera impossible à déterminer de façon précise.

3. LES DÉCLARATIONS DE LANGUE MATERNELLE MIXTE ANGLAIS ET FRANÇAIS

Parce qu'elles forment la grande majorité des 132 535 déclarations de langue maternelle mixte notées au tableau 1, celles de type anglais et français méritent une attention particulière. Le tableau 8 donne leur ventilation selon les deux autres variables culturelles en jeu.

Tableau 8
Population de langue maternelle mixte «anglais et français»,
selon l'origine ethnique et la langue d'usage,
Québec, 1981.

Origine ethnique	Langue d'usage					Total
	anglais	français	autre	anglais et français	autre et anglais, ou français, ou anglais et français	
britannique	4 445	2 545	15	2 750	20	9 770
français	3 375	42 550	35	13 955	195	60 110
autre	1 740	1 615	200	1 430	385	5 365
britannique et français	1 760	2 440	0	5 150	30	9 380
autre et britannique, ou français ou britannique et français	540	395	5	710	60	1 695
Total	11 860	49 540	255	23 990	695	86 330

Note et source : voir tableau 1.

Les sous-totaux en marge font ressortir d'emblée les traits marquants de la population de langue maternelle mixte «anglais et français». Du point de vue de l'ascendance ethnique, la grande majorité (70 pour cent) sont d'origine française, le reste étant surtout d'origine britannique ou d'origine mixte britannique et française. Quant à la langue d'usage, une

majorité absolue (57 pour cent) ont déclaré le français, une importante minorité (28 pour cent) l'anglais et le français, et une dernière minorité substantielle l'anglais. À la lumière de cette prépondérance du français dans l'origine et la langue d'usage, les déclarations de langue maternelle mixte en question ne font aucunement figure, dans leur ensemble, de stade intermédiaire dans un processus de transfert intergénérationnel.

Cette évaluation globale se vérifie lorsqu'on examine cette ventilation de plus près. Par exemple, parmi la sous-population de 60 110 personnes d'origine française, la grande majorité, soit 42 550, ont aussi déclaré le français comme langue d'usage. Dans tous ces cas, les semi-transferts historiques et contemporains ne font que s'annuler. Il est probable que pour un grand nombre de ceux-ci, voire pour la majorité, il s'agit de déclarations erronées de l'anglais comme deuxième langue maternelle, en tant que langue «apprise», de la part de personnes qui sont toujours demeurées essentiellement francophones.

Soulignons à cet égard que l'étude de l'anglais est depuis longtemps obligatoire dans les écoles françaises au Québec. En outre, le titre «Langue maternelle» ne coiffait pas la question sur le formulaire de 1981, contrairement à ce qui était d'usage aux recensements antérieurs. Et ni le questionnaire, ni le livret d'instructions qui l'accompagnait, n'indiquaient que si deux langues avaient été apprises à peu près en même temps, le répondant devait déclarer uniquement celle qu'il parlait habituellement à la maison dans son enfance.

La seconde fraction importante du sous-total d'origine française, soit 13 955 personnes, ont déclaré l'anglais et le français comme langue d'usage au foyer. Il s'agit donc ici de semi-transferts historiques, accomplis par des parents plus ou moins immédiats.

Le tableau 8 ne montre ainsi que très peu de transferts complets parmi cette sous-population. On n'y compte que 3 375 cas de semi-transferts qui se prolongent, par le truchement de la langue maternelle mixte anglais et français, en un transfert intergénérationnel du français, origine ethnique, à l'anglais, langue d'usage. C'est très peu.

Des observations analogues s'appliquent mutatis mutandis à la seconde sous-population en importance dans cette catégorie. En effet, la majorité relative des 9 770 personnes d'origine britannique au tableau 8, soit 4 445, ont donné l'anglais comme langue d'usage. Il s'agit encore ici de semi-transferts historiques et contemporains qui s'annulent, ou simplement de déclarations erronées du français, langue seulement apprise en bas âge, comme deuxième langue «maternelle», de la part de personnes qui sont toujours restées essentiellement anglophones. Dans le deuxième groupe en importance, 2 750 personnes ont déclaré avoir conservé l'anglais et le français comme langues d'usage, et ne témoignent que de semi-transferts historiques plus ou moins lointains. En matière de transferts complets, encore derniers en ordre d'importance, on ne compte que 2 545 personnes d'origine britannique et de langue maternelle mixte «anglais et français»

qui ont achevé, en faisant du français leur principale langue d'usage, un transfert intergénérationnel amorcé par leurs ascendants.

L'absence de mouvement linguistique demeure aussi le trait dominant chez la troisième sous-population en importance au tableau 8. Effectivement, 5 150 ou 55 pour cent des 9 380 personnes d'origine mixte britannique et française et de langue maternelle mixte «anglais et français» ont également déclaré l'anglais et le français comme langue d'usage. Pour ces personnes, il n'y a évidemment aucun transfert ni semi-transfert. Le reste déclare un semi-transfert intragénérationnel au français ou à l'anglais.

La sous-population d'origine autre se répartit pour l'essentiel à peu près également entre 1 740 transferts intergénérationnels à l'anglais, langue d'usage, 1 615 transferts du même type au français, et 1 430 cas de «persévérance» dans l'emploi égal de l'anglais et du français au foyer. C'est la seule sous-population de la présente catégorie pour laquelle les transferts complets (intergénérationnels) constituent le comportement majoritaire. Ils demeurent toutefois peu nombreux. Les diverses autres sous-populations sont trop faibles pour mériter une attention particulière.

En résumé, les sous-populations de la catégorie à l'étude partagent un trait commun : les transferts (complets) de toutes sortes y sont rares. On n'en compte au total que 9 325, soit 3 375 transferts intergénérationnels du français à l'anglais contre 2 545 dans le sens inverse; 1 740 d'une langue autre à l'anglais pour 15 dans le sens inverse; et 1 615 d'une langue autre au français contre 35 dans le sens inverse. Cela ne représente que 11 pour cent des 86 330 déclarations en cause.

Une signification familière se dégage néanmoins de leur bilan net, présenté au tableau 9. En effet, il en ressort que, comme parmi les transferts intragénérationnels examinés à la section précédente, le mouvement net des transferts intergénérationnels en question entre les groupes anglais et français favorise l'anglais. De même, on voit que le groupe autre y complète toujours davantage de transferts intergénérationnels nets vers l'anglais que vers le français.

Tableau 9

Transferts linguistiques intergénérationnels nets
de la population de langue maternelle mixte
anglais et français, Québec, 1981.

Sens du transfert		
français à anglais	autre à anglais	autre à français
830	1 725	1 580

Note et source : voir tableau 1.

La seule nouveauté du tableau 9 en regard du tableau 3 se trouve dans l'importance relative de ces trois mouvements nets habituels. Le mouvement d'anglicisation des allophones, toujours en première place, est cette fois suivi de près par leur francisation, ce qui laisse au dernier rang le mouvement d'anglicisation des francophones. Par conséquent, les transferts en question se soldent, au tableau 10, par un gain net pour le groupe français aussi bien que pour le groupe anglais.

Tableau 10

Solde des transferts linguistiques intergénérationnels
de la population de langue maternelle mixte
anglais et français, Québec, 1981.

Groupe ethnolinguistique		
anglais	français	autre
2 555	750	- 3 305

Note et source : voir tableau 1.

Cette nouveauté s'explique facilement. Toutes les personnes dans la catégorie à l'étude ont déclaré avoir appris, sinon parlé, l'anglais et le français «en premier lieu» dans leur enfance. Ces deux langues partaient donc ici sur un pied d'égalité, pour ainsi dire, notamment chez la sous-population d'origine autre, qui comble cette fois les pertes nettes du groupe français à l'anglais. Il n'en reste pas moins que le bilan positif de l'anglais demeure supérieur à celui du français.

Les nombres des deux derniers tableaux étant très faibles, nous ne nous attarderons pas sur leur ventilation par groupe d'âge.

Considérons maintenant ce que les premières données contrôlées montraient au sujet de la même population. On n'y relève pas moins de 33 960 transferts intragénérationnels de l'anglais au français (donc la grande partie des 40 920 transferts intragénérationnels fictifs de l'anglais au français notés au début de la section précédente), 11 290 du français à l'anglais, 255 de l'anglais à une langue autre et 175 du français à une tierce langue, pour un total de 45 250 transferts intragénérationnels complets, soit plus de la moitié des 86 330 cas à l'étude.

Or, en réalité, aucun transfert intragénérationnel complet n'a été déclaré parmi cette population. Il n'y a tout au plus que des semi-transferts intragénérationnels qui, le plus souvent, ne font qu'annuler des semi-transferts historiques, ne les prolongeant que rarement en des transferts intergénérationnels complets.

Les transferts créés ici par le contrôle des réponses mixtes étonnent tout autant par leur sens que par leur nombre. Ils font voir trois mouvements nets totalement opposés à ceux observés aux tableaux 3 et 9, et tout particulièrement un mouvement net très considérable de l'anglais au français. La soustraction habituelle produit en effet 22 670 transferts nets fictifs du groupe anglais au groupe français. Nous avons là la principale explication révélant pourquoi les données contrôlées faisaient voir des transferts nets intragénérationnels du français à l'anglais et un solde de ces mêmes transferts sensiblement plus favorables pour le groupe français que ce que nous indiquent les transferts réels (Castonguay, 1983 : annexe 2, tableaux 19 et 20).

Manifestement, l'algorithme de réduction des déclarations de langue maternelle mixte à une seule langue n'a pas tenu compte adéquatement de l'origine ethnique des personnes en question, dont 7 sur 10 étaient d'origine française. Cette lacune a donné lieu à un gonflement et à une distorsion des transferts créés, profondément en désaccord avec les comportements linguistiques effectivement déclarés.

4. LES AUTRES DÉCLARATIONS DE LANGUE MATERNELLE MIXTE

Les autres catégories de langue maternelle mixte (autre et anglais, autre et français, et autre et anglais et français) sont à peu près égales en nombre, et ne comptent ensemble que 46 205 déclarations, soit le reste des 132 535 cas de langue maternelle mixte dénombrés au tableau 1. Nous les examinerons donc ensemble et de façon moins détaillée. Le tableau 11 donne leur ventilation selon l'origine ethnique.

Notons d'abord une similarité entre cette ventilation-ci et la ventilation correspondante présentée au tableau 8 où, en ordre d'importance, les répondants étaient surtout d'origine française (langue dominée), parfois d'origine britannique (langue dominante), encore moins souvent d'origine mixte britannique et française. Chaque colonne du tableau 11 reprend ce même jeu entre groupes dominant, dominé et mixte, en particulier dans la dernière population, de langue maternelle triple, où l'ordre d'importance numérique des trois origines simples est exactement contraire à celui des soldes des transferts aux tableaux 4 et 10.

L'explication du phénomène est simple. Puisque le bilinguisme précède, voire prépare, le transfert, on doit s'attendre à ce que l'importance relative des origines des personnes de langue maternelle «bilingue» préfigure celle des transferts intergénérationnels qu'elles complèteront éventuellement, tout comme celle des transferts intragénérationnels éventuels de leurs contemporains de langue maternelle simple.

Tableau 11
 Origine ethnique des populations de langue maternelle mixte
 autre que «français et anglais», Québec, 1981.

Origine ethnique	Langue maternelle		
	autre et anglais	autre et français	autre et anglais et français
britannique	910	80	535
français	170	3 025	1 975
autre	13 380	11 795	10 880
britannique et français	55	40	235
autre et britannique	575	40	130
autre et français	60	1 145	465
autre et britannique et français	75	55	595
Total	15 205	16 180	14 820

Note et source : voir tableau 1.

Corollairement, plus la langue dominée est susceptible d'être affaiblie par les transferts, plus l'origine correspondante sera surreprésentée parmi les personnes de langue maternelle bilingue, comme le montrent les tableaux 8 et 11.

Les trois populations à l'étude étant toutes très majoritairement d'origine tierce, nous ne donnons, au tableau 12, que la langue d'usage des trois sous-populations d'origine autre.

Sans entrer dans le détail, retenons seulement que l'image que nous venons de dégager s'applique très bien aux mouvements linguistiques manifestés au tableau 12 par chacune des sous-populations considérées. Pour ces répondants d'origine autre, le bilinguisme anglais-autre s'avère en effet le type de langue maternelle mixte qui comporte le plus grand risque d'aboutir à un transfert complet : on compte 4 215 transferts

Tableau 12

Langue d'usage des personnes recensées de langue maternelle mixte et d'origine ethnique «autre», Québec, 1981.

Langue maternelle des Québécois d'origine ethnique «autre»	Langue d'usage							Total
	anglais	français	autre	anglais et français	autre et anglais	autre et français	autre et anglais et français	
autre et anglais	4 215	165	3 945	135	4 455	75	365	13 380
autre et français	155	2 475	5 095	140	75	3 620	240	11 795
autre et anglais et français	1475	1 295	3 635	460	815	560	2 640	10 880

Note et source : voir tableau 1.

intergénérationnels à l'anglais parmi les 13 380 répondants en question, soit un risque de transfert de 32 pour cent. La langue maternelle trilingue anglais-français-autre présente le deuxième risque en ordre de grandeur : on y compte un total 2 770 transferts intergénérationnels à l'anglais ou au français sur 10 880 répondants, pour un risque de 25 pour cent. La langue maternelle bilingue français-autre comporte le risque le plus faible : 2 475 transferts intergénérationnels au français, soit 21 pour cent de la sous-population correspondante. Nous avons déjà noté une semblable différenciation des comportements linguistiques au sein des mariages mixtes en 1971 : pour une personne du groupe autre, le choix d'un conjoint francophone comportait un risque de transfert linguistique sensiblement plus faible que celui entraîné par le choix d'un partenaire anglophone (Castonguay, 1981).

Retenons aussi que seulement une minorité au sein de chacune des trois sous-populations au tableau 12 ont complété, par un semi-transfert intragénérationnel, un transfert intergénérationnel amorcé par leurs ascendants. En outre, dans chaque catégorie sauf la première (celle de langue maternelle autre et anglais), on compte de nouveau plus de semi-transferts intragénérationnels qui annulent des semi-transferts historiques, que de cas de prolongement de ces derniers.

Puisque la grande majorité de chacune des populations à l'étude est d'origine autre, on retrouve une semblable rareté relative de transferts complets lorsqu'on considère les populations au tableau 11 dans leur totalité, toutes origines confondues. En effet, sur le grand total de 46 205 personnes dans ces trois catégories de langue maternelle mixte, on ne trouve que 10 695 transferts intergénérationnels déclarés, ce qui représente un risque de transfert de 23 pour cent. Plus de 91 pour cent de ces transferts vont du groupe autre aux groupes anglais ou français.

Le tableau 13 donne le résumé des transferts nets pour l'ensemble des populations en jeu. Les mouvements d'assimilation linguistique y occupent le même ordre d'importance qu'au tableau 9 de la section précédente : anglicisation des allophones d'abord, suivie de leur francisation. L'anglicisation du groupe français y est quasi inexistante, ce qui est compréhensible vu la composition ethnique des trois populations. Par conséquent le calcul des soldes présenterait ici des résultats pratiquement identiques à ceux déjà visibles au tableau 13. De plus, leur ventilation selon l'âge n'apporte pas de complément d'information utile.

Encore une fois, le contrôle des réponses mixtes parmi ces catégories a eu pour effet de créer un nombre considérable de transferts intragénérationnels, là où il n'y en avait aucun. Les données contrôlées font croire à 24 505 transferts de ce type, ce qui représente plus de la moitié des 46 205 personnes concernées. On compte en particulier 3 385 transferts apparents de l'anglais à une langue tierce et 3 900 du français à une autre langue, soit la majorité des cas fictifs d'«allophonisation» des groupes anglais et français créés au cours de la réduction des réponses mixtes (Statistique Canada, 1983). Visiblement, l'origine ethnique n'a pas joué ici non plus un rôle important dans la «résolution» des réponses mixtes.

Tableau 13

Transferts intergénérationnels nets, ensemble des populations de langue maternelle mixte, Québec, 1981.

Sens du transfert		
français à anglais	autre à anglais	autre à français
50	5 615	3 470

Note et source : voir tableau 1.

Ce gonflement artificiel du nombre de transferts est donc doublé, cette fois encore, d'une perception déformée des mouvements linguistiques de fond offerts par les transferts nets. Toutefois, cette déformation n'est pas aussi radicale que la distorsion relevée à la fin de la section précédente.

En effet, le contrôle des réponses mixtes résulte ici en 3 965 transferts fictifs nets du groupe autre à l'anglais, 3 160 du groupe autre au français, et 90 de l'anglais au français. En regard du tableau 13, le renversement du sens des transferts nets entre les groupes anglais et français est cette fois d'importance négligeable. Le volume du mouvement net de francisation du groupe allophone n'est pas notablement différent non plus. Seuls les transferts intragénérationnels nets fictifs du groupe autre à l'anglais sont sensiblement moins nombreux que les transferts intergénérationnels nets réels entre les mêmes groupes.

Les données contrôlées pour les trois populations en cause laissent donc croire que l'ampleur du mouvement de francisation des allophones se rapproche davantage qu'elle ne le fait en réalité de celle de leur anglicisation. Cela explique en partie pourquoi, au niveau de l'ensemble de la population du Québec, les transferts intragénérationnels fictifs donnent cette même impression (Castonguay, 1983 : annexe 2).

5. LANGUE MATERNELLE SIMPLE ET LANGUE D'USAGE MIXTE

Regardons maintenant en aval, c'est-à-dire vers les 82 895 cas de langue maternelle simple et de langue d'usage mixte inscrits au tableau 1. Nous ne pourrions dégager aucun transfert complet de ces déclarations. Il s'agit entièrement de semi-transferts intragénérationnels, qui pourraient préfigurer des transferts intragénérationnels que les répondants eux-mêmes complèteront plus tard dans leur vie, ou d'éventuels transferts intergénérationnels que complèteront leurs descendants. Ils peuvent

également s'avérer simplement éphémères, dans les cas où des semi-transferts de retour (intra- ou intergénérationnels) viendraient les annuler. L'origine ethnique ne pourra servir ici qu'à titre de test de signification, pour vérifier si les semi-transferts intragénérationnels déclarés constituent également des semi-transferts du point de vue de l'origine.

On remarquera d'abord que la composition selon la langue maternelle simple des différentes populations de langue d'usage mixte, présentée au tableau 14, ressemble à celle des diverses populations de langue maternelle mixte selon l'origine ethnique (simple), montrée aux tableaux 8 et 11. En effet, la langue d'usage mixte anglais et français est très majoritairement le fait de personnes de langue maternelle française, tandis que les trois autres sortes de langue d'usage mixte, qui comprennent chacune une langue tierce, se rattachent surtout à des personnes de langue maternelle autre.

Tableau 14

Population de langue maternelle simple selon la langue d'usage
(langue d'usage mixte seulement), Québec, 1981.

Langue maternelle	Langue d'usage				Total
	anglais et français	autre et anglais	autre et français	autre et anglais et français	
anglais	10 235	3 060	45	955	14 295
français	37 020	155	4 350	1 345	42 870
autre	1 590	11 465	7 215	5 460	25 730
Total	48 845	14 680	11 610	7 760	82 895

Note et source : voir tableau 1.

Les mêmes mouvements de fond familiaux, c'est-à-dire l'anglicisation des francophones et des allophones, et la francisation des allophones, sous-tendent donc ces déclarations. Cette continuité des tendances, d'amont en aval, ne suggère guère de changement à l'horizon quant à l'orientation des futurs transferts linguistiques complets qui se trouveraient ici en gestation.

Comme à l'habitude, aussi, les semi-transferts intragénérationnels du français, comme langue maternelle, à l'«anglais et français», comme langue d'usage mixte, passent généralement bien le test : 31 705, soit 86 pour cent, des 37 020 semi-transferts de ce genre proviennent de personnes d'origine française. De même, les semi-transferts intragénérationnels d'une langue maternelle autre à une langue d'usage mixte se rattachent très majoritairement à des personnes d'origine tierce.

Par contre, comme de coutume, seulement une majorité relative (4 590) des 10 235 semi-transferts intragénérationnels de l'anglais à la langue d'usage mixte «anglais et français» se rapportent au groupe britannique. En outre, les autres sortes de semi-transferts de l'anglais à une langue d'usage mixte, comprenant une langue autre, sont pour la plupart le fait de personnes de tierce origine. Sans doute proviennent-ils souvent de déclarations erronées de l'anglais, langue apprise en bas âge, comme langue maternelle de la part de personnes en réalité de langue maternelle autre. Les semi-transferts du français, langue maternelle, à une langue d'usage mixte comportant une langue autre, s'avèrent semblablement ouverts au doute, quoiqu'à un degré moindre : par exemple, 785 des 1 345 semi-transferts intragénérationnels du français au multilinguisme autre-anglais-français se rattachent à des personnes d'origine française.

Ces semi-transferts ne sont pas plus que des transferts en perspective, et un bon nombre d'entre eux disparaîtront suite à d'éventuels semi-transferts de retour. Malgré cela, l'élimination des réponses mixtes lors du contrôle des données a transformé 43 520 de ces semi-transferts, soit 53 pour cent du total, en transferts intragénérationnels complets. Ceux-ci font voir 12 920 transferts fictifs nets du français à l'anglais, 7 810 de autre à anglais, et 4 760 de autre à français.

Le nombre élevé de transferts nets du français à l'anglais ainsi créés atténué partiellement, dans le bilan global des transferts fictifs, la distorsion provenant des 22 670 transferts nets fictifs de l'anglais au français créés lors de l'élimination des déclarations de langue maternelle mixte «anglais et français» (section 3). Par ailleurs, la répartition des transferts fictifs nets allant du groupe autre vers l'anglais ou le français est de nouveau ici, comme à la section précédente, moins défavorable au français que parmi les transferts intragénérationnels réellement déclarés, ce qui contribue de nouveau à expliquer pourquoi les données contrôlées étaient dans leur ensemble relativement moins défavorables au français sous cet aspect que ne le sont les réponses réelles.

6. LES ABSENCES DE RÉPONSE

Selon le tableau 1, 66 215 personnes n'ont pas indiqué de langue maternelle ou d'usage. On peut distinguer un premier groupe de 20 620 personnes qui ont déclaré leur langue d'usage mais non leur langue maternelle. Leur répartition selon l'origine ethnique et la langue d'usage

ressemble à celle de l'ensemble de la population québécoise. De plus, 87 pour cent d'entre elles ont déclaré une langue d'usage qui correspond à leur origine ethnique. Il n'y a donc pas lieu de supposer qu'il y avait beaucoup de transferts linguistiques parmi ce groupe.

Un deuxième groupe de 35 685 personnes ont déclaré leur langue maternelle mais non leur langue d'usage. Quoique leur profil selon la langue maternelle et selon l'origine ethnique fait voir une relative surreprésentation du groupe autre, encore là, les deux tiers proviennent du groupe français. En outre, 85 pour cent ont déclaré une langue maternelle correspondant à leur origine ethnique. Ici non plus, il n'y a vraisemblablement pas un grand nombre de transferts qui ait échappé à l'observation.

Un dernier groupe de 9 910 personnes n'a déclaré ni langue maternelle ni langue d'usage. Seulement 27 pour cent d'entre elles étaient d'origine française, alors que 55 pour cent étaient d'origine autochtone. La propension de la population autochtone du Québec à l'assimilation linguistique est, il est vrai, très élevée. Mais le groupe en question est peu nombreux, et les transferts non observés le seraient nécessairement aussi.

En somme, une meilleure connaissance des personnes en cause ajouterait sûrement quelques transferts et semi-transferts à ceux déjà observés. Mais leur nombre ne serait pas très élevé, et il n'y a aucune raison de croire que leur sens changerait pour l'essentiel les résultats obtenus aux sections précédentes.

7. CONCLUSION

Il est extrêmement heureux que Statistique Canada ait ajouté, quoique tardivement, les caractéristiques «langue maternelle et langue d'usage telles que déclarées» aux données de base du recensement de 1981. Ces nouvelles informations permettent non seulement d'analyser adéquatement les transferts intragénérationnels, mais également d'apprécier, à l'aide des données sur l'origine ethnique, les semi-transferts et les transferts intergénérationnels. Les résultats obtenus sont d'une parfaite cohérence. De toute évidence, les transferts et semi-transferts effectivement déclarés sont le point de départ indispensable à toute évaluation des mouvements d'assimilation linguistique qui se veut la plus fidèle possible à la réalité.

Réalité qui s'est montrée, par ailleurs, plus sombre encore pour le français que la situation pénible déjà présentée par les données contrôlées. En effet, nous avons vu que celles-ci conduisent à d'importantes erreurs dans la détermination de l'ampleur et du sens des mouvements linguistiques réels, à un point tel qu'il faut considérer les données linguistiques contrôlées de 1981 comme impropres à l'analyse du phénomène de la mobilité linguistique.

Les données sur l'origine ethnique ont été particulièrement utiles dans l'appréciation des semi-transferts historiques et contemporains rattachés aux déclarations de langues maternelle ou d'usage mixtes. Nos recoupements ont suggéré l'existence d'un certain nombre de déclarations de langue maternelle erronées en 1981, dues à la formulation inexacte de la question.

Malheureusement le questionnaire du recensement de 1986 reprend cette même formulation discutable. Pire encore, il reformule de la façon suivante la question sur l'ethnicité : «À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils ?» (Statistique Canada, 1985). La question court deux lièvres à la fois, soit le concept traditionnel d'origine ethnique, ou de groupe ethnoculturel de départ, et une nouvelle notion d'appartenance ethnique actuelle, ou de groupe culturel d'arrivée. Les réponses ne pourront plus servir, par conséquent, à identifier les transferts et semi-transferts, ni à contrôler, par la détermination des transferts intergénérationnels récemment complétés, la signification des enchaînements de semi-transferts historiques et contemporains, voire celle des transferts intragénérationnels (contemporains) déclarés.

À la lumière des résultats ci-dessus, on trouvera là une raison de plus d'écarter les données linguistiques contrôlées, et de ne se fier qu'aux langues maternelle et d'usage effectivement déclarées, qu'elles soient simples, doubles ou multiples, pour l'étude des transferts suite au recensement de 1986.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAILLARGEON, Mireille, 1983. Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971. Québec, Conseil de la langue française, édition provisoire.
- CASTONGUAY, Charles, 1976. «Les transferts linguistiques au foyer». Recherches sociographiques, 17, 3, 341-351.
- CASTONGUAY, Charles, 1977. «Le mécanisme du transfert linguistique». Cahiers québécois de démographie. 6, 3 (spécial), 137-155.
- CASTONGUAY, Charles, 1981. Exogamie et anglicisation dans les régions de Montréal, Hull, Ottawa et Sudbury. Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.

- CASTONGUAY, Charles, 1983. Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981. Québec, Conseil de la langue française, édition provisoire.
- PAILLÉ, Michel, 1985. Contribution à la démolinguistique du Québec. Québec, Conseil de la langue française, collection «Notes et documents», No 48, 246 p.
- STATISTIQUE CANADA, 1983. Langue maternelle, langue parlée à la maison et langue officielle, 1981 : tableaux spéciaux sur le traitement des données. Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA, 1985. Recensement de la population de 1986 : Questions. Ottawa, Direction de la statistique démographique et du recensement.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

CASTONGUAY, Charles - TRANSFERTS ET SEMI-TRANSFERTS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1981

Contrairement aux données linguistiques publiées plus tôt par Statistique Canada, données préalablement contrôlées de façon à éliminer tous les cas de réponses doubles, multiples et manquantes, les langues maternelle et d'usage effectivement déclarées au recensement de 1981 montrent une anglicisation nette du groupe français au Québec. La francisation des allophones ne compense pas le mouvement d'anglicisation des francophones tout particulièrement chez les moins de 25 ans. Toujours contrairement aux données contrôlées, les réponses réelles aux questions linguistiques permettent aussi d'observer un phénomène de bilinguisme au foyer fort cohérent avec les mouvements d'assimilation linguistique mis en évidence par les transferts déclarés.

CASTONGUAY, Charles - LINGUISTIC TRANSFERS AND SEMI-TRANSFERS IN QUEBEC
ACCORDING TO THE 1981 CENSUS

Contrary to the controlled data on language use published earlier by Statistics Canada, which were treated so as to eliminate all cases of double, multiple, or missing answers, the mother-tongues and current home-languages actually declared at the 1981 census show a net anglicization of the French-language group in Quebec. The francization of allophones fails to make up for the anglicization of francophones particularly among the population under 25 years of age. Contrary also to the controlled data, the actual answers to the language questions permit the observation of a phenomenon of bilingual behavior in the home, which is in good agreement with the trends in linguistic assimilation established by the declared cases of language shift.

CASTONGUAY, Charles - TRANSFERENCIAS Y SEMI-TRANSFERENCIAS LINGUISTICAS EN
QUEBEC SEGUN EL CENSO DE 1981.

Al contrario de lo que muestran los datos lingüísticos publicados anteriormente por la Oficina de Estadística del Canada (Statistics Canada), datos que han sido tratados para eliminar todos los casos de respuestas dobles, multiples o ignoradas, los idiomas materno y de uso corriente declarados en el censo de 1981 muestran una anglicización neta del grupo francés en Quebec. La adopción del idioma francés no compensa este movimiento de anglicización, sobre todo en la población de menos de 25 años. También al contrario de los datos controlados, las respuestas reales a las preguntas sobre el idioma permiten observar un fenómeno de comportamiento bilingüe en el hogar, el cual se muestra muy coherente con los movimientos de asimilación lingüística que se hacen evidentes mediante los casos declarados de transferencia lingüística.